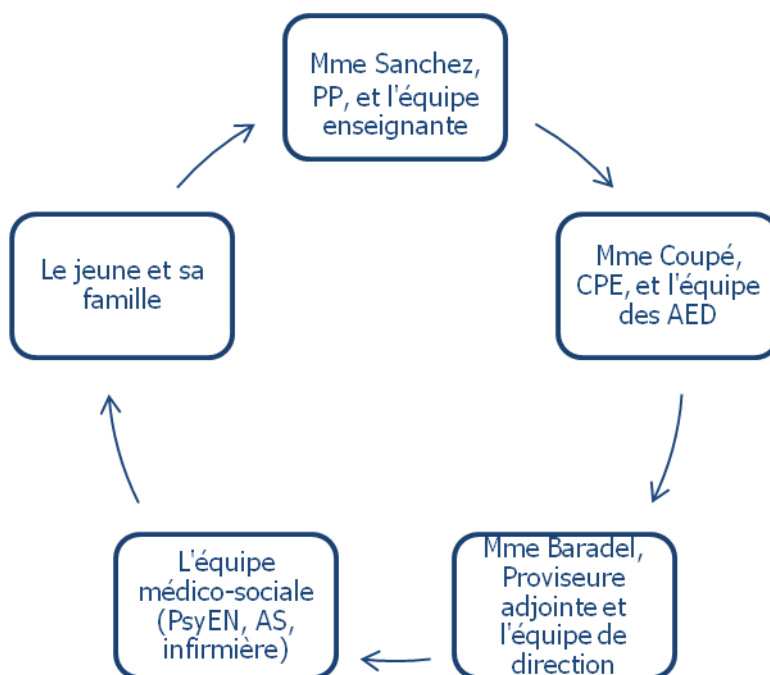


BIENVENUE EN 3^{ème} Prépa Métiers

UNE EQUIPE

La 3^{ème} Prépa Métiers est une année charnière dans la scolarité des jeunes. Toute une équipe travaille de concert à la réussite de leur scolarité et de la construction de leur projet de formation.



Il est essentiel de veiller à la communication pour que nous puissions travailler ensemble. L'outil principal de nos échanges est **Pronote**.

ENSEIGNEMENT

La classe de 3^{ème} Prépa Métiers est proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation essentiellement dans la voie professionnelle sous statut scolaire ou par apprentissage. Cette classe s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours et doit permettre :

- ✓ de redonner confiance en soi et le goût à l'école,
- ✓ d'accroître le niveau en enseignement général et technologique,
- ✓ de découvrir des organisations, des lieux et des modalités de formation,
- ✓ d'explorer des activités professionnelles,
- ✓ de construire le projet professionnel ou scolaire en tenant compte des qualités personnelles et des souhaits de l'élève,
- ✓ de forger la citoyenneté.

Organisation pédagogique

Les enseignements obligatoires sont organisés conformément aux volumes horaires donnés. Ils visent l'acquisition de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

- ☐ Durée : un an après la classe de 4^{ème}
- ☐ Enseignements disciplinaires : français, mathématiques, éducation physique et sportive, enseignements artistiques, histoire/géographique/ EMC, langues vivantes, sciences et technologie.
- ☐ Enseignement complémentaire : six heures hebdomadaires sont consacrées à l'accompagnement personnalisé, aux Enseignements Pratiques Interdisciplinaires et au module découverte professionnelle des métiers et des formations.
- ☐ Séances d'accompagnement méthodologique et d'aide aux devoirs
- ☐ Projet global coordonné par un professeur d'atelier Monsieur Duprat
Le projet consiste à réaliser une maquette d'hélicoptère ou d'avion en s'appuyant sur une documentation interactive comprenant des vues 3D, des vidéos, des notices de montage, des plans. Par ce biais l'élève entame sa réalisation en équipe par le thème de son choix (électronique, impression 3D, conception 3D, mécanique, design...) et navigue au fil des activités comme il le souhaite tout en respectant une trame permettant d'atteindre l'objectif final qui est la réalisation. La documentation *Genially* va lui fournir tous les outils et les informations pour avancer avec le maximum d'autonomie. Cet outil fonctionne comme une application et sera utilisé sur PC ou sur tablette en salle comme en atelier.

Cette classe n'est pas une section de professionnalisation. Ce n'est pas non plus une préinscription en classe de seconde dans les familles de métiers du lycée. Elle facilite la découverte de différents champs professionnels afin de permettre aux élèves d'élaborer un projet d'orientation.

Livret scolaire unique

Le livret scolaire unique qui suit l'élève du CP à la 3^{ème}, recense ses progrès dans l'acquisition des fondamentaux de la scolarité obligatoire.

- ☐ A la fin de chaque trimestre, un bilan périodique de notes et de compétences est transmis à la famille comprenant les évaluations de l'élève par matière avec des commentaires et son implication dans les projets menés
Les familles sont invitées au lycée pour la remise du premier bulletin. Lors de cet accueil, les membres de l'équipe éducative commentent le bilan de manière individualisée avec le jeune et ses parents.
- ☐ Un bilan de fin de cycle 4 mesure le degré de maîtrise des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Diplôme National du Brevet – Série professionnelle

Ce diplôme prend en compte le contrôle continu (400 points) et des épreuves ponctuelles (400 points) :

- ☐ La maîtrise du socle commun : pour chacune des huit composantes, le niveau de maîtrise permet l'attribution de points
- ☐ Un examen terminal constitué de plusieurs épreuves :
 - Epreuve écrite de mathématiques
 - Epreuve écrite de sciences et technologie
 - Epreuve écrite de français
 - Epreuve écrite d'histoire / géographie / EMC
 - Epreuve orale de soutenance d'un projet mené au cours des EPI ou d'un parcours

ORIENTATION

Le dispositif d'accompagnement à l'orientation se déroule sur toute l'année scolaire. Son objectif est la construction par le jeune et sa famille du projet de formation post 3PM.

A chaque étape de ce processus, équipes enseignantes, éducatives, élèves et parents devront être impliqués et œuvrer ensemble pour une orientation choisie.

Etapes du processus	Elève	Parents	Equipe enseignante	PsyEN et équipe éducative
Développement de l'estime de soi et de la réussite scolaire, de la compétence à s'orienter	X	X	X	X
Découverte de lieux, de formations, de forums, des routes de l'orientation	X	X	X	X
Réalisations de productions atelier	X		X	
Recherche de stages, suivi et exploitation	X	X	X	
Entretiens individuels	X	X	X	X
Vœux provisoires d'orientation	X	X		
Vœux définitifs d'orientation	X	X		
Réponse aux vœux			X	X

Plusieurs actions vont aider l'élève dans l'élaboration de son projet personnel :

1. Une première semaine d'intégration et un premier entretien individuel de positionnement
2. Trois stages d'observation en entreprise :
 - 8 novembre au 12 novembre 2021 : découverte du monde professionnel
 - 7 février au 11 février 2022 : stage préprofessionnel
 - 2 mai au 6 mai 2022 : stage préprofessionnel ou de confirmation
3. La possibilité de périodes d'immersion dans des lycées professionnels, CFA ou unités de formation par alternance jusqu'à mi-mai.
Dès à présent, il est important de rechercher des entreprises ou structures susceptibles d'accueillir des stagiaires.
4. l'accompagnement personnalisé assuré par
 - le professeur principal et le professeur référent pour le projet d'orientation,
 - la psychologue de l'Education Nationale qui peut intervenir auprès de l'élève pour participer à la construction de son projet,.
5. La découverte professionnelle des métiers et des formations à travers trois modules :
 - Réalisation de tâches de pliage, découpage, assemblage, soudage
 - Réalisation d'impression 3 D, de conception 3D, électronique, mécanique, design
 - Découverte d'activités professionnelles, d'organisations, de lieux et de modalités de formation.

SECURITE

Le caractère industriel des séances de découverte professionnelle entraîne obligatoirement des dispositions particulières dans les ateliers :

- horaires : au début et à la fin de chaque cours, les élèves se rendent au vestiaire sous la surveillance effective du professeur responsable,
- En dehors des heures d'habillage, les vestiaires sont fermés et les élèves ne peuvent pas y accéder. Dix minutes avant la fin du cours, les élèves rangent et nettoient leur poste de travail. Ils remettent au magasin le matériel emprunté.

Tenue de travail : le travail en atelier exige des équipements appropriés : blouse de travail, chaussures de sécurité rigides, lunettes de protection, casque anti-bruit, gants de manutention et masque anti-poussière. Ces mesures de sécurité doivent impérativement être respectées. Cet équipement complet, prêté en début d'année scolaire, devra être entretenu et **restitué en parfait état en fin d'année scolaire**.

Poste de travail : c'est le lieu où l'élève se tient pour effectuer son travail. Il ne doit l'utiliser qu'après avoir reçu de son professeur les consignes de fonctionnement et de sécurité et uniquement que pour les travaux indiqués. En fin de séance, les déchets doivent être évacués suivant les consignes très précises données par l'enseignant en fonction de leur nature.

Déplacements : le comportement à l'atelier doit être calme et réfléchi. Tout déplacement dans l'atelier doit s'effectuer par les zones balisées. Tout déplacement entre les ateliers et les vestiaires doit se faire sous le contrôle d'un professeur qui assurera la fermeture de ces locaux. Tout déplacement d'un élève dans un autre atelier ne peut se faire qu'avec l'accord de son professeur et l'autorisation du professeur de l'atelier concerné.

Accident : si l'élève est victime d'un accident, même bénin, il doit avertir immédiatement son professeur qui organisera sa prise en charge par le service médical du lycée. Une déclaration d'accident sera rédigée.



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Je soussigné (e).....

Elève de 3^{ème} Prépa Métiers certifie avoir pris connaissance du Livret d'Accueil, de la charte "devoirs faits" ainsi que de la charte informatique et m'engage à respecter le règlement défini.

A.....,

le.....

Signature de l'élève

Signature des parents

Document à remettre à la Professeure Principale à la rentrée scolaire